



AVANCEMENT 2010

En début d'année, l'administration, en la personne de Monsieur le Préfet Joël BOUCHITE, préfet attaché à la Sécurité et à la Défense, organisait une table ronde avec **quatre organisations syndicales** (UNITE SGP Police / ALLIANCE Police Nationale / UNSA Police / FPIP) pour déterminer les nouvelles modalités d'établissement du Tableau d'Avancement pour le grade de Brigadier -Chef sur les CAPI Nord Pas de Calais et Picardie.

Il a été **unaniment** décidé de modifier le mode de gestion, celui-ci amenant certains collègues à perdre le bénéfice de leur examen professionnel.

Il était arrêté que serait pris en considération :

- 1) Des critères objectifs : ancienneté d'examen, ancienneté de grade
- 2) La valeur professionnelle du fonctionnaire : matérialisée par sa notation.
L'administration se réservait un droit de révocation, les organisations syndicales, un droit d'évocation.

Cette réunion amenait la création d'un rang utile permettant d'éviter une prise de galon en région parisienne et permettait au collègue de ne pas perdre le bénéfice de son examen.

Le Tableau d'Avancement Chef 2010 était réalisé dans cet esprit et recueillait **l'approbation générale des collègues.**

Avancement 2011

Les règles d'établissement du tableau d'avancement Chef n'ont pas été respectées...

Unité SGP Police, avec la complicité de la DDSP (qui a sciemment ignoré certains classements chef de service), s'est affranchie de celles-ci dans le seul but de faire nommer ses délégués (ou des collègues se présentant comme tel).

L'UNSA Police et ALLIANCE Police Nationale dénoncent la mise en place d'un système d'avancement occultant l'ancienneté d'examen.

L'UNSA Police et ALLIANCE Police Nationale dénoncent l'injustice que ressentent nos collègues qui, dubitatifs, ne croient plus en la valeur de leur examen si durement acquis.

L'UNSA Police et ALLIANCE Police Nationale exigent que l'ancienneté d'examen soit le premier critère retenu pour l'établissement du Tableau d'Avancement Chef dans le cadre de l'art 24.II.1

Aujourd'hui, comme à chaque fois, **Unité SGP Police** se présente devant vous, déclarant que les maux de la terre sont de la faute des organisations syndicales concurrentes ou de l'administration, allant jusqu'à déplorer un changement de gestion de l'avancement dans leur déclaration préalable, **alors qu'ils l'ont cautionné et entériné !!!**

Le Bureau Régional

UNSA Police

Le Bureau Régional

ALLIANCE POLICE NATIONALE